



L'enfant : une  
personne qui a des  
droits et des devoirs

*Photographie du template  
galileo-web.com  
Clipart  
wikipedia.org*



# *Des situations de conflit*

Chaque situation est  
étudiée par écrit par un  
groupe.

*Photographie du template  
galileo-web.com  
Clipart  
wikipedia.org*



*Première situation :  
Cindy et ses parents*

*Photographie du template  
galileo-web.com  
Clipart  
wikipedia.org*



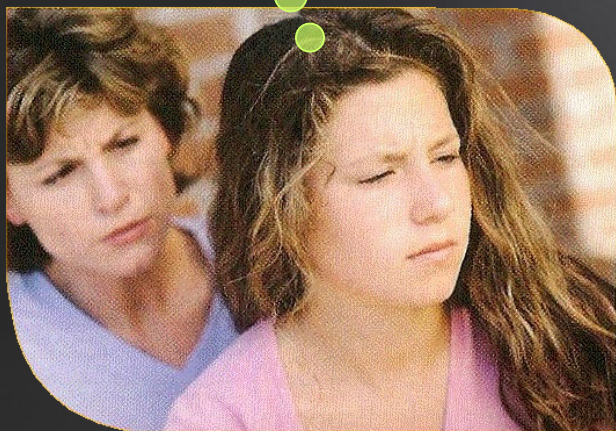
Lis attentivement ce texte et complète le tableau sur la diapositive suivante.

Cindy et ses parents

Mes parents et moi, on ne se parle pas, on se crie dessus, je ne les supporte plus.

Un matin, j'ai fait semblant de partir au collège, en fait j'ai passé la journée dehors et le soir, je ne suis pas rentrée. Je voulais leur donner une bonne leçon.

Des policiers m'ont retrouvée le lendemain matin et m'ont ramenée chez moi. Ma mère les avait appelés, morte d'inquiétude.



*Magnard 2009*



Complète ce tableau.

Quelle est la situation de conflit au quotidien ?	Que décide de faire un jour Cindy ?	Quels devoirs n'a-t-elle pas respectés ?	Montre que sa décision a entraîné des faits graves.



# Voici la correction.

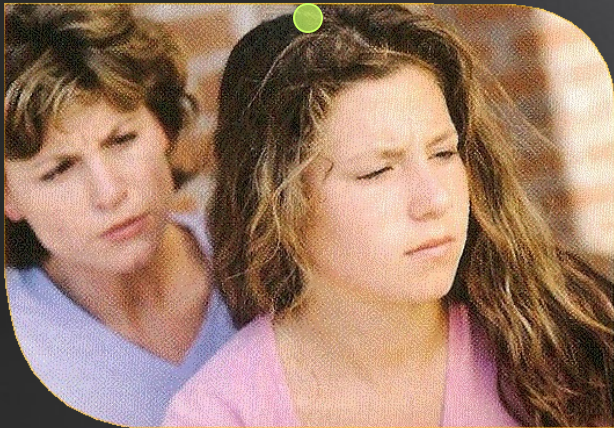
Quelle est la situation de conflit au quotidien ?	Que décide de faire un jour Cindy ?	Quels devoirs n'a-t-elle pas respectés ?	Montre que sa décision a entraîné des faits graves.
<b>Pas de dialogue</b> <b>Violence verbale</b>	<b>Ne pas aller au collègue</b> <b>Ne pas rentrer le soir</b> <b>→ fuguer</b>	<b>« honneur et respect à ses père et mère »</b> <b>Sortir sans permission</b>	<b>« Mère morte d'inquiétude »</b> <b>Intervention de la police</b>



# Comment la situation aurait-elle pu se régler sans dégénérer ?

Cindy et ses parents

Mes parents et moi, on ne se parle pas, on se crie dessus, je ne les supporte plus. Un matin, j'ai fait semblant de partir au collège, en fait j'ai passé la journée dehors et le soir, je ne suis pas rentrée. Je voulais leur donner une bonne leçon. Des policiers m'ont retrouvée le lendemain matin et m'ont ramenée chez moi. Ma mère les avait appelés, morte d'inquiétude.

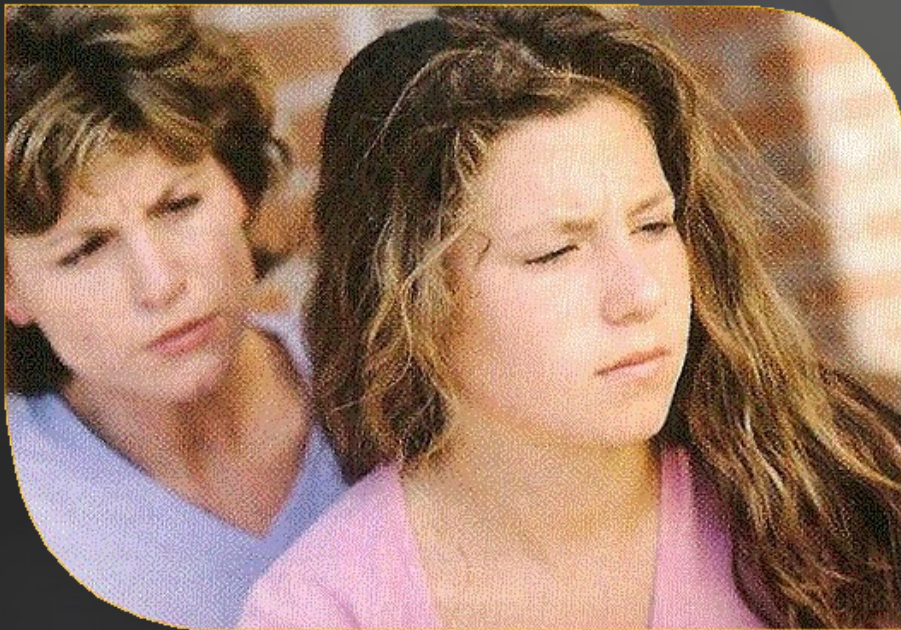


*Magnard 2009*



Voici une correction possible.

**Les parents auraient dû rétablir le dialogue avec leur fille pour régler leurs différends.**



*Magnard 2009*

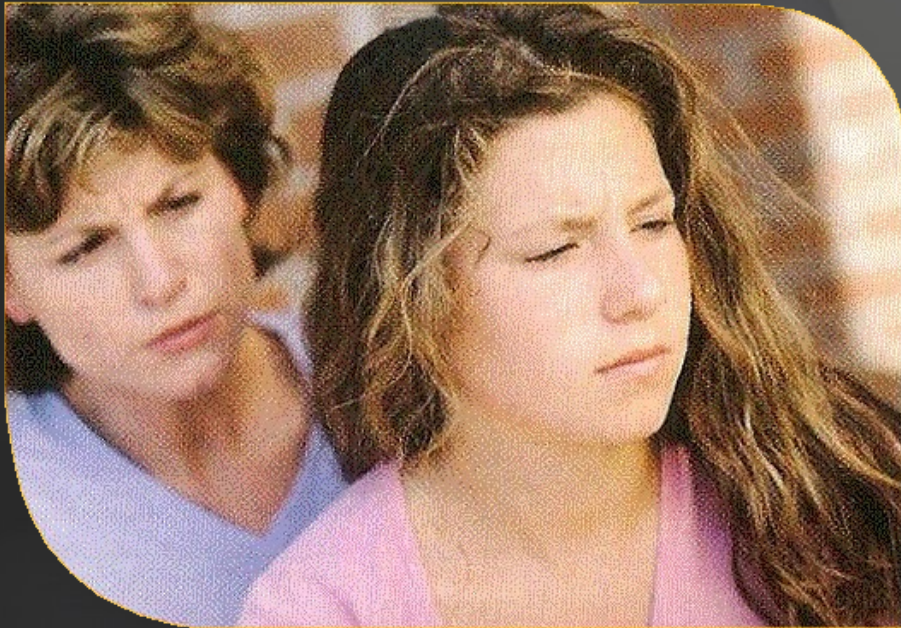




Rédige une phrase qui résume ce que doivent faire les enfants pour sortir d'une situation de conflit.



A large, empty white rectangular box intended for the user to write their response to the prompt.

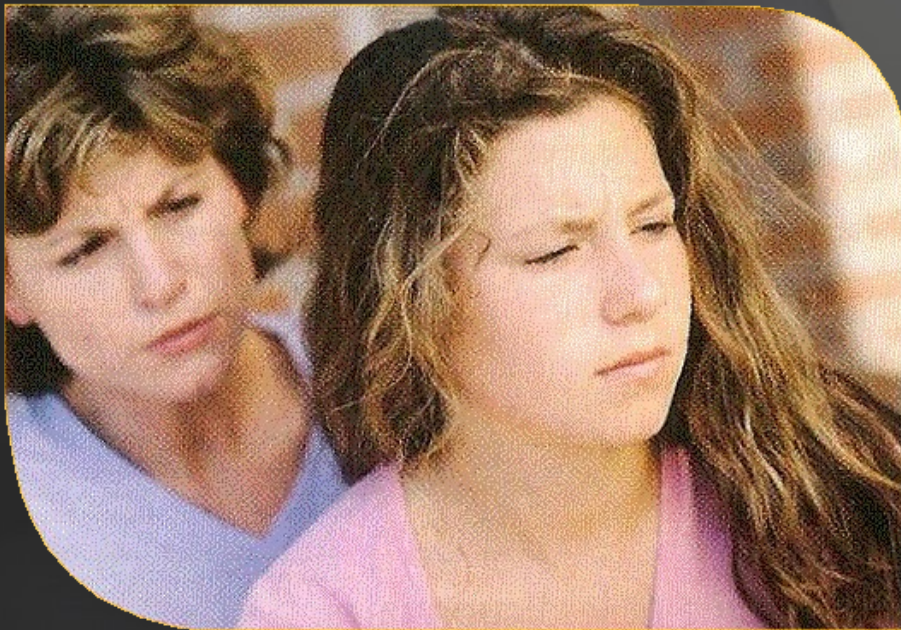


*Magnard 2009*



Voici la correction.

**Les enfants doivent obéir aux règles afin de régler les éventuels conflits (ou de les éviter).**



*Magnard 2009*



*Deuxième situation :  
Dispute entre Dylan et Elodie*

*Photographie du template  
galileo-web.com  
Clipart  
wikipedia.org*



# Lis attentivement ce texte.

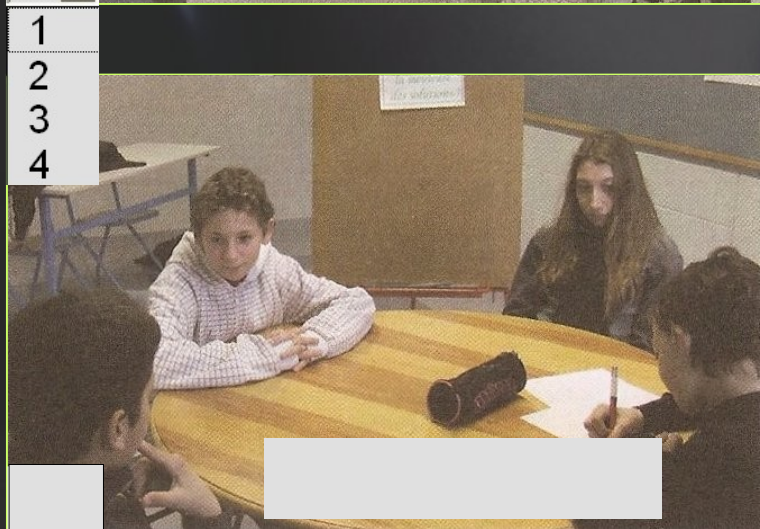
## Dispute entre Dylan et Elodie

Dylan et Elodie se disputent. Elodie reproche à Dylan de l'avoir « traitée » tandis que ce dernier rejette la faute sur elle en disant qu'elle a pris sa trousse sans rien lui demander.

Pour régler leur dispute, ils vont en médiation où ils sont reçus par deux élèves médiateurs de leur âge. Par la parole et par l'écoute, ceux-ci les aident à trouver une solution pacifique qui sera inscrite sur la feuille de médiation.



Replace les photographies dans l'ordre en leur donnant un titre et en les numérotant.



# Voici la correction.



Surligne en vert dans le règlement intérieur du collège les principes qui n'ont pas été respectés.

Extrait du règlement intérieur du collège Cousteau

### **1.2.2. L'obligation de respecter les règles de vie collective de l'établissement**

**Cette disposition oblige l'élève à :**

- . Se conformer aux règles collectives de fonctionnement du collège.**
- . Respecter les personnes avec lesquelles il vit dans le collège, tant dans leur personne que dans leurs biens.**
- . Observer les règles usuelles de politesse et de savoir-vivre envers toute personne dans le collège et à ses abords.**
- . Respecter les locaux, mobiliers et matériels mis à sa disposition.**



# Voici la correction.

Extrait du règlement intérieur du collège Cousteau

## 1.2.2. L'obligation de respecter les règles de vie collective de l'établissement

Cette disposition oblige l'élève à :

- . Se conformer aux règles collectives de fonctionnement du collège.
- . **Respecter les personnes** avec lesquelles il vit dans le collège, tant dans leur personne que dans leurs biens.
- . Observer les **règles usuelles de politesse et de savoir-vivre** envers toute personne dans le collège et à ses abords.
- . Respecter les locaux, mobiliers et matériels mis à sa disposition.





# Pourquoi la médiation est-elle une bonne solution ?



Voici la correction.

**La médiation évite la violence et elle a permis à Dylan et Elodie de se réconcilier et d'éviter une sanction.**



*Troisième situation :  
Agression filmée*

*Photographie du template  
galileo-web.com  
Clipart  
wikipedia.org*



# Lis attentivement ce texte.

Un collégien arrêté pour avoir filmé et diffusé les images d'une agression

La scène se serait produite devant le collège (...). Un élève de 16 ans aurait été passé à tabac par deux autres jeunes et menacé d'un couteau, tandis qu'un troisième filmait la scène. La victime, choquée, ne dit alors rien de son agression ni à ses proches ni à ses enseignants. (...)

Un mois plus tard (...) un téléphone portable est confisqué au sein du collège, conformément au règlement intérieur. Sur celui-ci tournait la scène enregistrée de l'agression.

L'adolescent soupçonné d'avoir filmé la scène (...) va être convoqué par le juge et pourrait être mis en examen pour complicité de violence. Le fait de faire circuler les images d'une agression est légalement considéré comme un délit. A ce titre, le propriétaire du portable, (...) peut être mis en examen pour diffusion de l'enregistrement d'images [portant] une atteinte volontaire à l'intégrité de la personne. Un acte passible de cinq ans de prison.

D'après Claire Aybalen, *www.laprovence.com*, 28 mars 2008



# Que s'est-il passé ?

Un collégien arrêté pour avoir filmé et diffusé les images d'une agression

La scène se serait produite devant le collège (...). Un élève de 16 ans aurait été passé à tabac par deux autres jeunes et menacé d'un couteau, tandis qu'un troisième filmait la scène. La victime, choquée, ne dit alors rien de son agression ni à ses proches ni à ses enseignants. (...)

Un mois plus tard (...) un téléphone portable est confisqué au sein du collège, conformément au règlement intérieur. Sur celui-ci tournait la scène enregistrée de l'agression.

L'adolescent soupçonné d'avoir filmé la scène (...) va être convoqué par le juge et pourrait être mis en examen pour complicité de violence. Le fait de faire circuler les images d'une agression est légalement considéré comme un délit. A ce titre, le propriétaire du portable, (...) peut être mis en examen pour diffusion de l'enregistrement d'images [portant] une atteinte volontaire à l'intégrité de la personne. Un acte passible de cinq ans de prison.

D'après Claire Aybalen, *www.laprovence.com*, 28 mars 2008



# Voici la correction.

**Un élève a été frappé par deux autres. Un troisième a filmé la scène et l'a diffusée au collège au moyen de son téléphone portable.**

Un collégien arrêté pour avoir filmé et diffusé les images d'une agression

La scène se serait produite devant le collège (...). Un élève de 16 ans aurait été passé à tabac par deux autres jeunes et menacé d'un couteau, tandis qu'un troisième filmait la scène. La victime, choquée, ne dit alors rien de son agression ni à ses proches ni à ses enseignants. (...)

Un mois plus tard (...) un téléphone portable est confisqué au sein du collège, conformément au règlement intérieur. Sur celui-ci tournait la scène enregistrée de l'agression.

L'adolescent soupçonné d'avoir filmé la scène (...) va être convoqué par le juge et pourrait être mis en examen pour complicité de violence. Le fait de faire circuler les images d'une agression est légalement considéré comme un délit. A ce titre, le propriétaire du portable, (...) peut être mis en examen pour diffusion de l'enregistrement d'images [portant] une atteinte volontaire à l'intégrité de la personne. Un acte passible de cinq ans de prison.

D'après Claire Aybale, [www.laprovence.com](http://www.laprovence.com), 28 mars 2008



# Quels sont les deux motifs pour lesquels le propriétaire du téléphone portable est convoqué par le juge ?

Un collégien arrêté pour avoir filmé et diffusé les images d'une agression

La scène se serait produite devant le collège (...). Un élève de 16 ans aurait été passé à tabac par deux autres jeunes et menacé d'un couteau, tandis qu'un troisième filmait la scène. La victime, choquée, ne dit alors rien de son agression ni à ses proches ni à ses enseignants. (...)

Un mois plus tard (...) un téléphone portable est confisqué au sein du collège, conformément au règlement intérieur. Sur celui-ci tournait la scène enregistrée de l'agression.

L'adolescent soupçonné d'avoir filmé la scène (...) va être convoqué par le juge et pourrait être mis en examen pour complicité de violence. Le fait de faire circuler les images d'une agression est légalement considéré comme un délit. A ce titre, le propriétaire du portable, (...) peut être mis en examen pour diffusion de l'enregistrement d'images [portant] une atteinte volontaire à l'intégrité de la personne. Un acte passible de cinq ans de prison.

D'après Claire Aybale, [www.laprovence.com](http://www.laprovence.com), 28 mars 2008



# Voici la correction.

**Il a filmé l'agression sans intervenir et a fait circuler les images de l'agression.**

Un collégien arrêté pour avoir filmé et diffusé les images d'une agression

La scène se serait produite devant le collège (...). Un élève de 16 ans aurait été passé à tabac par deux autres jeunes et menacé d'un couteau, tandis qu'un troisième filmait la scène. La victime, choquée, ne dit alors rien de son agression ni à ses proches ni à ses enseignants. (...)

Un mois plus tard (...) un téléphone portable est confisqué au sein du collège, conformément au règlement intérieur. Sur celui-ci tournait la scène enregistrée de l'agression.

L'adolescent soupçonné d'avoir filmé la scène (...) va être convoqué par le juge et pourrait être mis en examen pour complicité de violence. Le fait de faire circuler les images d'une agression est légalement considéré comme un délit. A ce titre, le propriétaire du portable, (...) peut être mis en examen pour diffusion de l'enregistrement d'images [portant] une atteinte volontaire à l'intégrité de la personne. Un acte passible de cinq ans de prison.

D'après Claire Aybale, [www.laprovence.com](http://www.laprovence.com), 28 mars 2008





Complète ce que risque celui qui filme une agression sans intervenir et en diffuse les images.

La convocation devant le juge



# Voici la correction.

## La convocation devant le juge



Rédige une phrase qui résume ce que doivent faire les enfants pour sortir d'une situation de conflit.



**Saisis ici ta réponse.**



Voici la correction.

**Les enfants doivent obéir aux règles afin de régler les éventuels conflits (ou de les éviter).**



# *Les droits et les devoirs des enfants*

*Photographie du template  
galileo-web.com  
Clipart  
wikipedia.org*



# Surligne les devoirs des enfants en rouge.

Extraits de la Loi d'orientation du 10 juillet 1989

Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation (...), de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté. (...)  
Chaque élève a l'obligation de suivre une scolarité jusqu'à l'âge de seize ans. Son inscription au collège implique qu'il doit assister à tous les cours prévus dans son emploi du temps.

Extraits du décret du 18 février 1991

Tout élève a droit au respect de [sa personne] et de sa liberté de conscience. Il a également droit au respect de son travail et de ses biens. (...)  
Tout élève dispose de la liberté d'exprimer son opinion à l'intérieur des établissements scolaires. Il en use dans un esprit de tolérance et de respect d'autrui.



# Voici la correction.

Extraits de la Loi d'orientation du 10 juillet 1989

Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation (...), de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté. (...)  
Chaque élève a l'obligation de **suivre une scolarité jusqu'à l'âge de seize ans**. Son inscription au collège implique qu'**il doit assister à tous les cours** prévus dans son emploi du temps.

Extraits du décret du 18 février 1991

Tout élève a droit au respect de [sa personne] et de sa liberté de conscience. Il a également droit au respect de son travail et de ses biens. (...)  
Tout élève dispose de la liberté d'exprimer son opinion à l'intérieur des établissements scolaires. Il en use dans un esprit de tolérance et de respect d'autrui.



# Surligne les droits des enfants en vert.

Extraits de la Loi d'orientation du 10 juillet 1989

Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation (...), de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté. (...)  
Chaque élève a l'obligation de **suivre une scolarité jusqu'à l'âge de seize ans**. Son inscription au collège implique qu'**il doit assister à tous les cours** prévus dans son emploi du temps.

Extraits du décret du 18 février 1991

Tout élève a droit au respect de [sa personne] et de sa liberté de conscience. Il a également droit au respect de son travail et de ses biens. (...)  
Tout élève dispose de la liberté d'exprimer son opinion à l'intérieur des établissements scolaires. Il en use dans un esprit de tolérance et de respect d'autrui.





# Voici la correction.

Extraits de la Loi d'orientation du 10 juillet 1989

Le **droit à l'éducation** est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation (...), de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté. (...) Chaque élève a l'obligation de **suivre une scolarité jusqu'à l'âge de seize ans**. Son inscription au collège implique qu'**il doit assister à tous les cours** prévus dans son emploi du temps.

Extraits du décret du 18 février 1991

Tout élève a droit au **respect de [sa personne] et de sa liberté de conscience**. Il a également droit au **respect de son travail et de ses biens**. (...) Tout élève dispose de la **liberté d'exprimer son opinion** à l'intérieur des établissements scolaires. Il en use dans un esprit de tolérance et de respect d'autrui.



Observe cet extrait vidéo : quel texte oblige les États à garantir les droits des enfants ?



Extrait du journal télévisé de France 24,  
20 novembre 2009



Voici la correction.

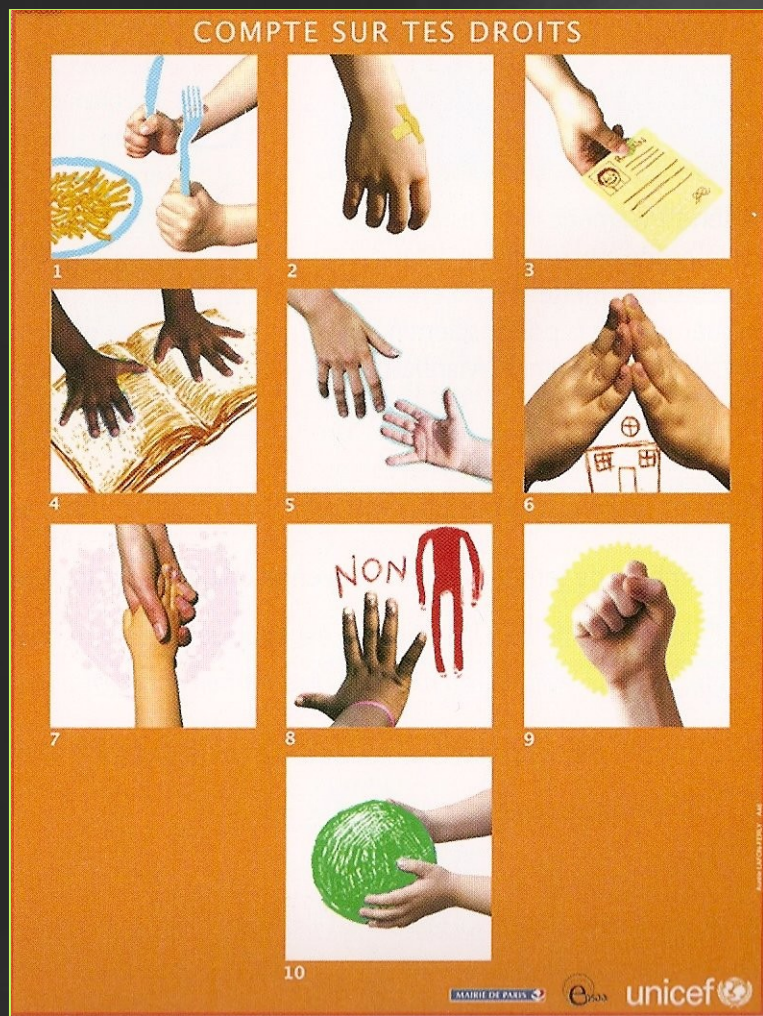
## La Convention internationale des droits de l'enfant (1989).

Extrait de la Convention internationale des droits de l'enfant, 1989

**Article 2-1 : Les États parties s'engagent à respecter les droits qui sont énoncés dans la présente Convention et à les garantir à tout enfant relevant de leur juridiction, sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents (...).**



Numérote les droits de l'enfant présentés sur cette affiche de l'Unicef en application de la Convention.

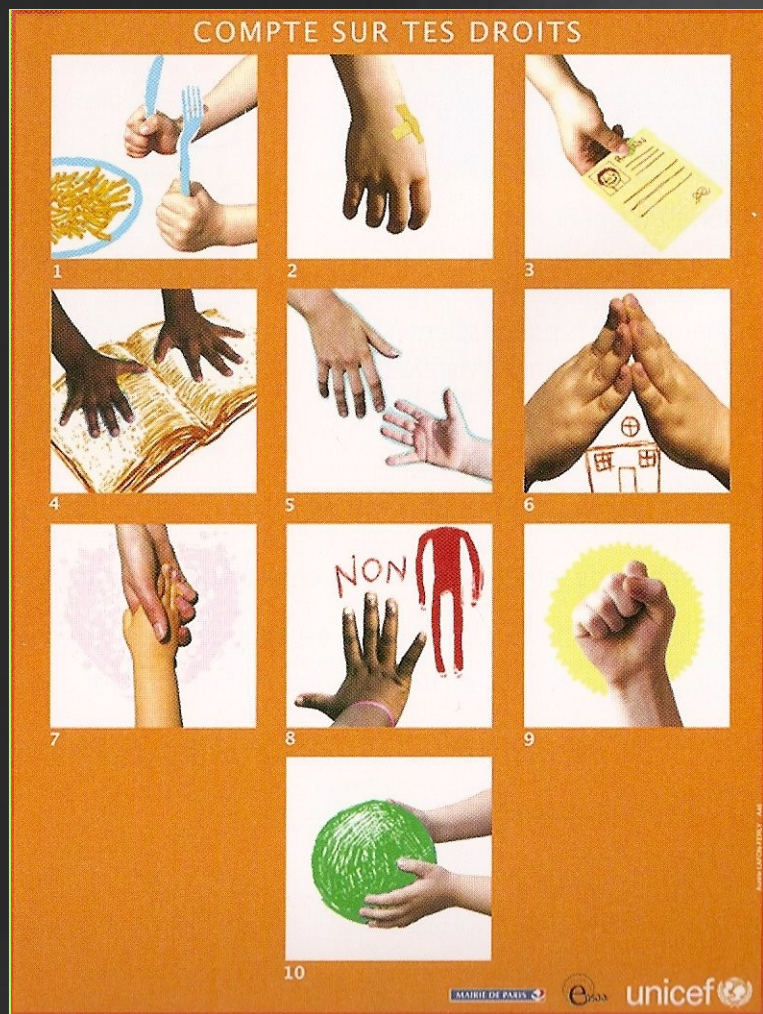


droit à la protection	5
droit à l'éducation	
droit à l'expression	8
droit à une famille	7
droit à une identité	
droit à la liberté de pensée	9
droit à la santé	
droit à un refuge	
droit aux loisirs	
droits à l'alimentation	



Hachette 2009

# Voici la correction.



droit à la protection

5

droit à l'éducation

4

droit à l'expression

8

droit à une famille

7

droit à une identité

3

droit à la liberté de pensée

9

droit à la santé

2

droit à un refuge

6

droit aux loisirs

10

droits à l'alimentation

1

Hachette 2009



Rédige une phrase répondant à la question : « quels textes garantissent les droits des enfants dans le monde et en France ? »



A large, empty white rectangular box intended for the user to write their answer to the question.



Voici la correction.

**Les enfants ont des droits garantis par la Convention internationale des droits de l'enfant et par des textes de lois français.**

